Haute-Garonne : L'institutrice voilée licenciée s'explique

01/12/2010 à 13h13

L'agitation médiatique qui a suivi l'annonce de son licenciement à Tournefeuille (31) a eu le don de l'agacer. Restée volontairement dans l'ombre depuis le début de cette affaire, Véronique O. refuse toujours d'être photographiée. Mais elle sort de sa réserve.

Je ne porte pas de voile intégral. Je n'ai rien contre, mais ma tenue vestimentaire quotidienne laisse apparaître mon visage et mes mains. Le jour de la rentrée scolaire, une inspectrice de l'Éducation nationale présente avec le directeur d'école m'a courtoisement demandé de retirer ce qui recouvrait ma tête. Ceci portant atteinte à mes convictions et à ma dignité, je ne l'ai pas fait.

Je ne comprends pas la décision du rectorat. Je ne considère pas que le port du foulard est incompatible avec l'exercice de mes fonctions. Un enseignant se doit de transmettre des connaissances et non une quelconque idéologie. Ce n'est pas une simple tenue vestimentaire qui influence ou oriente les gens à la foi. Mais c'est Dieu, Le Très Haut, qui guide vers La Vérité, qui Il veut (sic).

J'étais chrétienne. C'est une quête spirituelle, une interrogation sur le but de l'existence de l'homme qui m'a conduit, grâce à Dieu (sic), à embrasser l'Islam en 1995. Le port du foulard, pour lequel j'ai opté en 2004, n'est qu'une étape dans ce cheminement intellectuel et spirituel.

La différence dérange. La méconnaissance de l'Islam, l'image négative véhiculée par les médias, ou le mauvais comportement de nombre de musulmans, favorisent les appréhensions.

La Dépêche

(Merci à Gnafron69)